



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 25 MAI 2015, À 19 h, AU 19, AVENUE MARQUETTE,
EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

SONT PRÉSENTS :

M.	Claude Martel	Maire
M.	Sébastien Langlois	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Reina Savoie-Jourdain	Conseillère
M.	Yvon Boudreau	Conseiller

SONT ABSENTS :

M.	Réjean Girard	Conseiller
Mme	Karine Otis	Conseillère
Mme	Léa Thibault	Conseillère

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Lorna Pineault	Greffière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain
Appuyée par : le conseiller Alain Charest

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 MAI 2015

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2015, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire lecture suivant la Loi sur les cités et villes.

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 19 mai 2015, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2015-119

Rés. 2015-120



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4. AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE DU SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC, SECTION LOCALE BAIE-COMEAU

Rés. 2015-121

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Sébastien Langlois

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2015-12, d'approuver l'entente intervenue entre le Syndicat des pompiers du Québec, section locale Baie-Comeau et la Ville de Baie-Comeau relativement au renouvellement de la convention collective de travail s'échelonnant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018, et d'autoriser le maire et la directrice des ressources humaines à signer la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. AVIS DE MOTION

5.1 Projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage

La conseillère Reina Savoie-Jourdain renouvelle l'avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage. De plus, elle demande dispense de lecture puisque copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 14 mai 2015.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

7. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2015-122

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Alain Charest

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée, il est 19 h 3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CLAUDE MARTEL
MAIRE

LORNA PINEAULT
GREFFIÈRE